



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2009

PR-547 II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettres e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Les crédits de préétudes et d'études suivants:

- 100 000 francs pour l'étude de rénovation de l'immeuble sis rue de la Terrassière 5 (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 400 000 francs, moins une dépense de 360 968 francs, pour l'organisation d'un concours dans le but de construire un hôtel, des bâtiments de logement, un parking et la création d'espaces publics de détente et de verdure, sis entre la place de Montbrillant, la rue des Grottes, la rue de la Faucille et la rue Fendt (PR-138 votée le 25.4.1989);
- 200 000 francs pour des préétudes diverses d'équipements de loisirs (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 50 000 francs pour des préétudes diverses d'équipements de sécurité (PR-300 votée le 1.2.1998);
- 40 000 francs, moins une dépense de 29 578 francs, pour l'étude de rénovation des façades de l'immeuble sis chemin de la Clairière 5 (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 150 000 francs, moins une dépense de 381 francs, pour l'étude de rénovation de l'immeuble sis rue de Montbrillant 5 (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 50 000 francs, moins une dépense de 26 139 francs, pour l'étude de création d'une buvette, au parc La Grange, sise route de Frontenex 71 (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 10 000 francs, moins une dépense de 2 220 francs, pour des études complémentaires de travaux de mise en conformité aux normes de sécurité de l'école de Roches (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 50 000 francs pour l'étude de mise en conformité aux normes de sécurité de l'école Trembley 2 (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 20 000 francs pour l'étude de mise en conformité aux normes de sécurité de l'école des Eaux-Vives (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 610 000 francs pour le concours et les préétudes destinés à la construction d'un groupe scolaire complet dans le quartier des Eaux-Vives (PR-30 votée le 16.1.1996);
- 116 000 francs pour l'étude de réaménagement de l'ancien réservoir des Services industriels de Genève – réservoir SIG 1, sis Bois-de-la-Bâtie, Lancy (PR-300 votée le 11.2.1998 et PR-117 votée le 15.01.2002);



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2009

- 160 000 francs, moins une dépense de 77 francs, pour l'étude d'aménagements extérieurs des Conservatoire et Jardin botaniques (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 100 000 francs, moins une dépense de 72 francs, pour l'étude de surélévation partielle de la salle de tennis de table «Silver-Star» (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 290 000 francs, moins une dépense de 180 122,94 francs, pour l'étude d'aménagement pour une crèche sise au plateau de Frontenex 5 à la villa Frommel (PR-138 et PR-117 votées le 25.4.1989 et le 15.1.2002);
- 210 000 francs pour l'étude d'extension des archives sises rue Saint-Léger (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 348 000 francs, moins une dépense de 5496 francs, pour l'étude de rénovation de l'immeuble sis rue de la Servette 40 (PR-175 votée le 15.5.2002);
- 160 000 francs, moins une dépense de 130 159 francs, pour l'étude de rénovation du bâtiment sis route du Bois-des-Frères 90-92 (PR-349 votée le 12.02.1995);
- 150 000 francs pour l'étude de rénovation de l'Hôtel de l'Union (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 50 000 francs pour l'étude de réhabilitation des immeubles du legs Heilbronner (PR-138 votée le 25.4.1989);
- 40 000 francs pour l'étude de création d'un local pour le Service des bibliobus (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 500 000 francs pour des études générales des centres d'action sociale et de santé (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 60 000 francs pour l'étude de rénovation du bâtiment d'entrée du cimetière du Petit-Saconnex (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 210 000 francs, moins une dépense de 14 816 francs, pour l'étude de réfection de l'enveloppe du bâtiment sis rue de la Coulouvrenière 42-44 (PR-175 votée le 15.5.2002);
- 50 000 francs pour l'étude de construction d'un nouveau collecteur sis boulevard du Pont-d'Arve et rue des Voisins (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 200 000 francs, moins une étude de 29 387,05 francs, pour l'étude de construction d'un nouveau collecteur EP/EU sis périmètre de Sécheron (PR-175 votée le 25.05.2002);
- 200 000 francs, moins une étude de 76 774,70 francs, pour l'étude d'aménagement des chaussées et trottoirs sis rue Fort-Barreau (PR-138 votée le 25.4.1989);
- 270 000 francs pour l'étude d'aménagement des trottoirs et construction d'un collecteur sis rues Dancet, Dizerens et Masbou (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 147 000 francs pour l'étude d'aménagement de la place du Bourg-de-Four (PR-117 votée le 15.1.2002);



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2009

- 20 000 francs pour l'étude de reconstruction des chaussées et collecteurs sis rue Louis-Favre (PR-138 votée le 25.4.1989);
- 70 000 francs pour l'étude de réfection de la route du Bout-du-Monde (PR-138 votée le 25.4.1989);
- 30 000 francs pour l'étude d'aménagement au sentier des Saules (PR-138 votée le 25.4.1989);
- 60 000 francs pour des études diverses d'aménagement d'artères et d'ouvrages d'art (PR-138 votée le 25.4.1989);
- 200 000 francs, moins une dépense de 150 417,20 francs, pour les études de reconstruction de diverses chaussées, trottoirs et collecteurs en Vieille-Ville (PR-30 votée le 25.04.1989);
- 50 000 francs, moins une dépense de 46 031,55 francs, pour les études d'aménagement de la rue et les collecteurs au chemin William-Lescaze, Cayla (PR-259 votée le 15.02.1994);
- 100 000 francs, moins une dépense de 20 430,54 francs, pour les études d'aménagement et de circulation des rues Dancet, Dizerens et Masbou (PR-300 votée le 11.02.1998);
- 271 400 francs, moins une dépense de 48 915 francs, pour les études d'aménagement de la rue Varembe (PR-175 votée le 25.04.2002);
- 70 000 francs, moins une dépense de 9310,01 francs, pour l'étude de réaménagement de l'avenue d'Aire (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 211 000 francs pour l'étude d'aménagement de la promenade du Rhône (PR-175 votée le 25.5.2002);
- 150 000 francs pour l'étude d'aménagement de la rue et du parc de Saint-Jean (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 291 900 francs pour l'étude d'aménagement de la place des Philosophes (PR-175 votée le 25.5.2002);
- 453 600 francs, moins une dépense de 1100,01 francs, pour l'étude de réaménagement des rues du Mont-Blanc, Pécolat et Chantepoulet (PR-175 votée le 25.5.2002);
- 80 000 francs, moins une dépense de 69 661,25 francs, pour l'étude de réaménagement de la place Dorcière (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 157 369 francs, moins une dépense de 26 006 francs, pour l'étude de création d'une passerelle pour piétons à la place de l'Île (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 423 000 francs, moins une dépense de 12 000 francs, pour l'étude d'aménagement de la rue Calame et de la place Béla-Bartók (PR-300 votée le 11.2.1998 et PR-175 votée le 25.5.2002);
- 118 329,29 francs pour l'étude d'aménagement de la rue Pictet-de-Bock (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 28 325 francs pour l'étude d'aménagement de la rue Saint-Léger (PR-300 votée le 11.2.1998);



V I L L E D E
G E N È V E

EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2009

- 20 000 francs pour l'étude d'aménagement de la rue du Contrat-Social et du sentier du Promeneur-Solitaire (PR-300 votée le 11.2.1998);
- 581 700 francs pour l'étude d'aménagement de la rue de la Terrassière et mise en site propre du tram (PR-300 votée le 11.2.1998 et PR-175 votée le 25.5.2002);
- 1 407 902 francs, moins une dépense de 1 232 413,18 francs, pour les études de mesures complémentaires de la ligne de bus TPG N° 1 (PR-117 votée le 15.1.2002);
- 100 000 francs pour des préétudes diverses de conservation du patrimoine (PR-117 votée le 15.1.2002),

n'ont pas été utilisés ou l'ont été partiellement. Ces crédits sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.

Art. 2. – Les dépenses prévues à l'article premier, soit un total de 2 529 404,43 francs, seront portées à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans les patrimoines administratif ou financier, suivant la nature du patrimoine des objets concernés. Pour chaque objet, la dépense sera amortie au moyen d'une annuité qui figurera au budget 2007 de la Ville de Genève.

Certifié conforme :

La Secrétaire:

Linda de Coulon

La Présidente:

Vera Figurek